

KANNADIG

LE JOURNAL DE PLOBANNALEC-LESCONIL · NOVEMBRE 2019 · N°9

EDITO | PENNAD-STUR

Après une saison estivale, toujours aussi active, chacun a fait sa rentrée et a repris ses habitudes. C'est le cas pour les 107 élèves de Fleming et les 143 de Saint-Joseph qui ont repris le chemin de l'école. Ce sera dans une école en chantier pour les élèves de l'école publique dont les travaux de la partie maternelle devraient se dérouler jusqu'aux vacances de Pâques 2020 et ceux de l'élémentaire jusqu'au début 2021.

Chacun prend donc son rythme d'automne après une saison très animée. En effet, les animations n'ont pas manqué, pour le plus grand plaisir, nous l'espérons, des habitants de la commune et celui des estivants.

C'est une période bien chargée dans un contexte qui s'est révélée plus difficile qu'habituellement pour le personnel de la commune au service de la population : le départ de la DGS qui avait été recrutée par mon prédécesseur a laissé le poste vacant durant tout l'été. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice générale des services, Thérèse Eveillard qui a pris ses fonctions fin août. Elle peut compter sur des agents compétents et très investis pour le service public.

Un nouvel agent chargé de la sécurité est également arrivé en septembre en remplacement du policier municipal et nous souhaitons à M. Johan Pusey la bienvenue.

Du côté des services techniques, si sollicités en période estivale, l'équipe s'est trouvée en sous effectif du fait d'arrêts de maladie et de blessures simultanés.

Une nouvelle équipe se met donc désormais en place et je souhaite à tout le personnel de trouver de bonnes conditions de travail épanouissantes. Nous sommes à son écoute.

Nous sommes désormais dans une période particulière dans le calendrier électoral et les élus en place, majorité et opposition se doivent donc de respecter des règles de sobriété dans leur communication. Nous nous contenterons donc d'évoquer dans ce numéro avec vous, les sujets courants qui relèvent de notre action en nous efforçant d'apporter des réponses aux questions que vous posez.

Nous évoquerons notamment la question du PLU et expliquerons, pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer aux réunions publiques, le contexte réglementaire qui s'impose à la commune.

Les chantiers continuent et je souhaite à chacune et chacun d'entre vous qu'ils contribuent au bien vivre ensemble à Plobannalec-Lesconil.

Goude un hañvezh bepred ken oberiant, pep hini zo distro hag en deus adkemeret e voazioù. Evel-se emañ kont evit ar 107 skoliad eus ar skol Fleming hag ar 143 skoliad eus ar skol Sant Jozef a zo distroet d'ar skol. Bez' e vo en ur skol publik ma vo graet labourioù betek vakañsoù Pask 2020 evit a sell ouzh al lodenn a denn d'ar skol-vamm ha betek deroù 2021 evit a sell ouzh ar skol kentañ derez.

Pep hini a gemer e lusk en diskar-amzer gant ur c'houlzad ma vo birvilh bras. Rak n'o deus ket manket an abadennoù evit brasañ plijadur annezidi ar gumun ha hini an hañvourien emichañs.

Ur mare karget-mat eo en ur bleglenn a zo bet diaesoc'h eget boas evit an implijdi eus ar gumun a labour e servij an dud : aet eo kuit pennrenerez ar servijoù (PRS), a oa bet tutaet gant an hini a oa bet araozon, ha ne oa bet den war he fost vak e-pad an hañv. Hetiñ a reomp degemer mat da bennrenerez nevez ar servijoù, Thérèse Eveillard, he deus kemeret he c'harg e deroù miz Eost. Gallout a ra kontañ war gwazourien varrek hag a labour kalz evit ar servij publik.

Ur gwazour nevez karget eus ar Surentez zo en em gavet ivez e miz Gwengolo evit kemer plas poliser an ti-kêr ha hetiñ a reomp degemer mat d'an aotrou Johan Pusey. Diouzh tu ar servijoù teknikel, a vez goulennet diganto ober kement a draoù e-pad an hañv, ne oa ket bet trawalc'h a dud o labourat dre ma oa bet ehanet d'ar memes mare implijdi kouezhet klañv pe gloazet.

Ur skipailh nevez a gomañs da labourat bremañ neuze ha hetiñ a ran d'an holl implijdi ma vo kavet aozioù labour mat ganto ha ma vint en o bleud en o labour. O selaou outo emamp.

Bremañ emamp en em gavet en ur mare dibar eus an deiziataer gant an dilennadegoù ha rankout a ra an dilennidi, eus ar muianiver pe eus an tu enep, doujañ d'ar reolennoù emzalc'herezh en o doareoù kehentiñ eta. Ne gomzimp ganeoc'h en niverenn-mañ eus ar c'hannadig nemet diwar-benn an danvezioù boutin a denn d'hon oberoù ha klask a raimp degas respontoù d'ar goulennoù a savit.

Komz a raimp eus kudenn an SKL (steuñv lec'hel ar c'hêraozañ) dreist-holl ha displegañ a raimp, evit ar re n'o deus ket gallet mont d'an emvodoù foran, ar reolennoù a zo ret d'ar gumun.

Kenderc'hel a ra ar chanterioù ha fiziñs am eus e c'hallo pep hini ac'hanoc'h sikour ar bevañ mat asambles e Pornaleg-Lesconil.

Bruno Jullien,
maire de
Plobannalec-Lesconil



SOMMAIRE | TAOLENN

RETOUR SUR IMAGES UR SELL WAR-GIL

L'été 2019 au chantier naval Le Cœur.	2
Fête de la Saint-Jean.....	2
Fête de la Langoustine.....	2
14 juillet : c'est la course !.....	2
Gliencké.....	2
Les Dimanches d'Automne.....	2
La Fête communale et le forum.....	3
Jardins fleuris.....	3
Les aînés en fête.....	3
Route de l'Amitié : nous étions prêts...3	
Inauguration des abords du CNPA.....	3

ACTUALITÉ KELEIER

La rentrée scolaire 2019-2020.....	4
Jardins partagés.....	4
La fibre optique arrive sur notre commune.....	4
Roxane Coïc.....	4
Nouveaux services dans les bureaux partagés !.....	4
Les trésors de Youen Durand.....	4

DOSSIER TEULIAD

Un nouveau PLU pour la Commune	5
Deux nouveaux agents communaux....	6

LA PAROLE À... AR GOMZ DA...

Le nouveau centre de secours.....	7
-----------------------------------	---

LE MOT DE LA MINORITÉ UR GER GANT AR BIHANNIVER.....

AGENDA DEIZIATAER.....	8
---------------------------	---

UNE IDÉE GOURMANDE UR SOÑJ LIPOUS.....	8
---	---



L'été 2019 au chantier naval Le Cœur

Ce 21 juin, l'ancien chantier naval Le Cœur, rénové par la Commune en lieu de présentation du patrimoine maritime et local de Plobannalec-Lesconil, a été inauguré par Bruno Jullien, maire, Yves Le Coz, président de Bag Leskon, en présence de tous les donateurs.

L'après midi, plus de 150 personnes ont été accueillies à la découverte de la muséographie réalisée et financée par Bag Leskon.

2 368 visiteurs, en juillet et août, 280 lors des journées du patrimoine !

Grâce aux outils et matériels, aux documents donnés par les habitants, à leurs témoignages, tous les visiteurs ont été séduits par la qualité de la présentation et des thèmes illustrant l'histoire communale, réalisés par Bag Leskon.



C'est plus de 4 000 heures de travail réalisées par les bénévoles de Bag Leskon !

Après un été d'ouverture au public, le chantier Le Cœur est un atout touristique et culturel devenu incontournable pour notre commune.

Fête de la Saint-Jean

Le Comité des Fêtes de Plobannalec-Lesconil a organisé la deuxième édition de la Fête de la St Jean, sur le terrain de Kervadol le 15 juin. Malgré les caprices de la météo, une belle mobilisation des bénévoles et l'installation de jeux et structures gonflables mis à disposition, gratuitement pour les enfants et les adultes présents ce jour-là, ont permis au public de partager un moment bien convivial. Une restauration sur place, animée par le groupe musical Acoustic Time était proposée. En début de nuit, une fenêtre météo favorable a permis d'embraser l'immense tas de bois.

14 juillet : c'est la course !

Un jour férié c'est aussi du temps à passer en famille. La traditionnelle course qui se déroule au stade est proposée pour tous les âges. De quelques bonbons, à quelques pièces jusqu'au panier gourmand, la récompense fut surtout l'ambiance !



Fête de la Langoustine

Les 300 bénévoles de Tout An Dud ont permis l'organisation d'une fête haute en couleurs : solidarité avec la SNSM, mise en



6000 repas vendus cette année

valeur des techniques de pêche et du travail autour de la mer et de ses produits, partage d'un moment fort entre touristes et locaux, joie des enfants qui ont participé aux diverses activités et notamment au Kho Lanta où grâce à l'Espace jeunes, les équipes ont été nombreuses à s'être inscrites... Encore une fois le long travail de préparation a porté ses fruits ! Les visiteurs ne s'y trompent pas : un rendez-vous annuel pour certains, une découverte pour d'autres, mais le nombre est croissant et la réputation est bien là. Les animations de qualité pour la soirée que ce soit la dégustation de langoustines avec ses 6000 repas vendus, les concerts, le feu d'artifice offert par la commune, clôturent une journée bien chargée. Tout est dit dans le « Tout An Dud », alors merci à tous !

Glienicke



Voici une photo souvenir de notre voyage à Glienicke avec les amis du Comité de jumelage, les 3 artistes de la Commune, Jacqueline Faou, Sophie Corre et Philippe Cariou (Paul Cariou et Jacques Godin représentés par leurs œuvres), et les amis de la France.

Une belle exposition dont la commune peut être fière, un très bel accueil et un beau voyage...

Les Dimanches d'Automne : 3 rendez-vous de théâtre de rue

La 18^e édition des Dimanches d'Automne a attiré cette année encore un public nombreux composé de fidèles et de nouveaux spectateurs.

La compagnie Acid Kostik a ouvert les hostilités avec un western déjanté durant lequel des comédiens étaient « choisis » parmi le public : deux indiens, un pianiste ou encore un joueur de poker. Même Sandy, l'héroïne de la pièce était une spectatrice ! Et elle a parfaitement donné la réplique au Vilain Mc Coy !

La compagnie « Les Têtes d'Affiche » nous a proposé des cascades à moto exécutées par un duo clownesque. « Les Crounards », losers sympathiques ont présenté des figures plus bancales les unes que les autres sur leur side-car le plus souvent en équilibre précaire...

La compagnie des « Ô » a clôturé ces rendez-vous en nous entraînant dans le Londres de la fin du 19^e siècle. Là encore le public a endossé plusieurs rôles, donnant la réplique au narrateur interprété par l'excellent Nicolas Turon doté d'une répartie implacable dans la plus pure tradition du théâtre forain.



La compagnie Acid Kostik

La Fête communale et le forum dans la joie !

Le rendez-vous annuel qui s'est déroulé le 7 septembre, alliant le forum des associations et notre fête communale a été visité par plus de 350 personnes, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les nombreuses associations sportives, culturelles, sociales, caritatives, ou tout simplement ludiques, ont reçu leurs nouveaux adhérents et les visiteurs.

Les visiteurs ont également pu s'adresser directement aux élus présents durant cette journée, pour présenter vos besoins ou vous faire expliquer ce qui vous préoccupe dans votre quotidien sur la politique municipale.

Démonstrations, goûter des enfants, buvette, dictée collective, tir à la corde, jeux Bretons et le pique-nique partagé convivial du midi, étaient autant de possibilités de passer une agréable journée.



De nombreux visiteurs

Merci à Naphtaline pour le prêt du chapiteau rouge et bleu qui fut du meilleur effet sur le tapis vert de Kervadol.

À l'année prochaine !

Jardins fleuris

Les 9 participants lauréats du concours des jardins fleuris ont été conviés début octobre en mairie pour la remise des prix de l'année 2019. Chacun d'entre eux a reçu une composition florale ainsi qu'un bon d'achat en jardinerie, gage de reconnaissance pour leur participation au fleurissement de la commune. La remise s'est clôturée par le pot de l'amitié.

Dans la catégorie petits jardins de moins de 100 m² (balcons, terrasse, fenêtres) : 1^{er} M. et Mme Desmet, 2^e M. et Mme Desaubry, 3^e Mme Dufil, 4^e Mme Coïc Mathilde.

Dans la catégorie espaces le long de la voie publique (talus, murs...) : 1^{er} M. et Mme Biliën, 2^e M. et Mme Cosquer, 3^e M. et Mme Le Floch.



Les lauréats du concours

Dans la catégorie jardins visibles de la rue : 1^{er} M. et Mme Cuff, 2^e M. et Mme Steanou.

Route de l'Amitié : nous étions prêts...

La commune ayant souhaité le retour de la Route de l'Amitié, l'Association de la Fête du vent et de la mer, présidée par Bruno Le Port avait organisé un itinéraire pour venir à Lesconil.

Nous étions prêts à accueillir la flottille le 30 juillet, mais Eole en a décidé autrement et l'étape de Lesconil a dû être annulée, la sécurité des marins avant tout. C'était la Tuile... qui a d'ailleurs été remise non sans humour à l'arrivée au Palais par le Président.

Un grand merci aux marins du Port, aux services, à la SNSM, au Syndicat Mixte des Ports de Pêche Plaisance pour l'important travail de préparation et de concertation.



Merci également à L'association « Organisation Défi 2017 », qui s'était vu confier par la Commune l'organisation du repas des équipages et qui a su rebondir le samedi suivant en organisant un souper marin. Les bénévoles étaient au rendez vous.

Ce n'est que partie remise et nous comptons bien voir les bateaux faire escale dans le port de Lesconil dans deux ans.

Les aînés en fête



La Commune recevait les aînés à l'occasion du repas annuel qui leur est offert par le CCAS.

204 personnes de plus de 70 ans ont répondu présentes pour ces agapes aux saveurs agréables qui furent très appréciées par l'ensemble des convives. Une animation musicale les a accompagnés durant cet après-midi au son des tubes des années 60. Plusieurs couples ont bravé la piste de danse, montrant l'agilité de ces cavaliers.

Nous n'oublierons pas non plus les chanteurs ainsi que le joueur d'harmonica et l'homme à la cornemuse qui tous ont fait preuve d'un souffle talentueux.

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS DIT MERCI !

Nous nous excusons de ne pas avoir pu adresser par courrier l'invitation comme les années précédentes. La Réglementation Européenne de Protection des Données (R.G.P.D.) nous interdit désormais d'avoir accès au fichier des listes électorales, qui nous était précieux pour vous contacter.

Inauguration des abords du CNPA

Le 6 juillet 2019 a été inauguré le nouvel aménagement des abords du CNPA en présence de Fabienne Pilgram-Kerdrion, présidente de l'association et du maire Bruno Jullien. Cette date marquait également les 25 ans des classes de mer et les 35 ans du Centre Nautique.

Cet aménagement mené en partenariat entre le CNPA et la mairie a été conçu bénévolement par 2 jeunes architectes, stagiaires du CNPA, réalisé par les services techniques de la Commune. Il permet une circulation agréable et sécurisée entre la plage et le port en passant par le coin détente avec la terrasse et le cabanon.



La rentrée scolaire 2019-2020

C'est donc le 2 septembre que les 239 élèves de la commune ont repris le chemin de l'école pour cette rentrée scolaire 2019-2020.

Ils sont 107 à être inscrits cette année à l'école Fleming dont 40 en maternelle et 67 en élémentaire, soit sensiblement le même nombre que l'année passée. Au regard de ces effectifs, le demi-poste supplémentaire obtenu à la rentrée 2018 a donc été maintenu.

Les enfants de maternelle ont réintégré leurs bâtiments préfabriqués en attendant la livraison de leurs nouveaux locaux qui devrait intervenir à la fin du premier trimestre 2020. Puis ce sera au tour des plus grands de déménager pour un retour dans leurs nouvelles classes avant la fin de l'année 2020.

Comme prévu, tout a été mis en œuvre pour que les nuisances inhérentes à la



L'entrée de l'école maternelle

réalisation de tels travaux perturbent le moins possible l'activité des enfants et de l'ensemble de l'équipe éducative. Il continuera d'en être ainsi jusqu'à l'achèvement des travaux.

A l'école Saint-Joseph, les effectifs sont légèrement inférieurs à ceux de l'année passée. 132 élèves sont inscrits pour cette rentrée dont 45 en maternelle et 87 en élémentaire.

La fibre optique arrive sur notre commune

Depuis quelques semaines vous avez certainement vu des hommes en jaune inspecter les réseaux téléphoniques sur notre Commune. En effet les travaux préparatoires pour l'installation de la fibre optique sont une réalité et déjà bien engagés. Après de nombreuses démarches avec la CCPBS, la commune a été retenue comme prioritaire à l'échelle du Pays Bigouden.

Actuellement l'implantation des armoires (point de mutualisation) est validée, mais l'installation de la fibre ne commencera qu'en 2020. Nous sommes dans

l'attente d'un planning plus précis.

Deux autres chantiers incombent à la commune : la mise aux normes de l'adressage de chaque habitation. Si l'absence ou l'imprécision des adresses entraîne des difficultés lors du déploiement de la fibre, l'entreprise pourra passer à une autre commune. Autre point à prendre en compte, l'élagage des arbres pour les zones où la pose de la fibre sera aérienne. Un plan d'élagage va nous être communiqué, nous nous rapprocherons des personnes concernées à ce moment.

Roxane Coïc

Roxane Coïc, 24 ans, originaire de notre Commune, vient tout juste de valider son master 2 en droit de l'immobilier et poursuit son parcours en office notarial afin de devenir notaire. Devenue marraine il y a



3 ans maintenant d'une association se situant à Quimper, et qui se nomme " Le petit roi Arthur ", Roxane n'hésite pas à donner de son temps. Femme accomplie autant professionnellement que personnellement, elle est persévérante. C'est pour cela qu'elle tenait à se représenter non seulement pour elle mais également pour les bretons et les femmes

lors de l'élection Miss Bretagne, car comme elle le dit, nous vivons dans un beau pays où la femme ainsi que ses droits sont respectés et défendus. Le 28 septembre à Ploemeur, elle était

déterminée à montrer l'image d'une personne forte, indépendante, Elle a passé une superbe soirée en compagnie des autres Miss, de son entourage et de leurs encouragements, ravie d'avoir participé à ce concours de Miss Bretagne. Elle ne regrette rien et est fière d'en être la deuxième dauphine et fière de ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Jardins partagés

Après l'inauguration des jardins partagés le 25 novembre 2017, le temps est venu pour les jardiniers de voler de leurs propres ailes. L'association « Des jardins partagés des Glénan » est maintenant créée pour gérer le fonctionnement interne, l'ensemble des jardins restant propriété de la Commune.



Les jardins partagés

Nouveaux services dans les bureaux partagés !

Consultations diététiques et nutritionnelles

Nicole Pasche, diététicienne, nutritionniste et docteur en pharmacie vous reçoit sur rendez-vous pour réaliser un bilan nutritionnel, vous conseiller, vous soutenir le temps de retrouver un poids idéal et sa stabilité.

Nicole Pasche : 02 29 20 67 59
np@nicolepasche-dietetique.com
www.nicolepasche-dietetique.com

Ecrivain publique

Anne Ley vous accompagne dans la rédaction du quotidien (courrier, CV, récit de vie...), pour la correction de travaux (d'étudiants, des rapports...) pour la communication d'entreprise (article de presse, publicité...) et les collectivités territoriales (édito, plaquette...)

Anne Ley : 06 71 06 52 12

Si vous êtes intéressé par l'espace de bureau partagé situé à côté de l'annexe de la mairie à Lesconil, il reste des places. Inscrivez-vous à la mairie : 02 98 82 20 22

Les trésors de Youen Durand

Exposés cet été au manoir de Kerazan, les tableaux en coquillages de Youen Durand ont fasciné une fois encore un public nombreux. La collection, propriété de la commune, a été prêtée pour l'occasion à l'association des « Amis de Kerazan » avec le concours des « Amis de Youen Durand ». Pendant l'été 2020, chacun pourra contempler à nouveau ces trésors du patrimoine local au sémaphore de Plobannaec-Lesconil. D'ici là, rendez-vous sur le site dédié à l'artiste : youendurand.com.



Les trésors de Youen Durand

Un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour la Commune

La commune révisé son PLU. Nous vous rappelons dans cet article ce qu'est le PLU, à quoi il sert et quelle est la procédure, très encadrée par les lois, qui précise son organisation.

1. Le PLU, un projet d'urbanisme pour concilier les objectifs de développement urbain, les besoins économiques et la préservation de notre environnement

La commune a élaboré son premier PLU, qui succédait au POS (Plan d'Occupation des Sols) en 2006, celui-ci a été modifié en 2010. Autant dire qu'au bout de presque 10 ans, il était grand temps de le remettre en chantier pour l'adapter d'une part aux objectifs de la municipalité proposés dès 2016, mais aussi de le mettre en conformité avec toutes les règles et les lois qui sont intervenues depuis.

Rappelons que le PLU établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement de la commune. Il fixe en conséquence les grands objectifs stratégiques de la commune et les règles générales d'utilisation du sol et du territoire. Il régit le lieu, l'objet et les possibilités de construction ainsi que les aspects architecturaux pour respecter l'identité de la commune.

Dans le même esprit, le PLU se doit de préserver les espaces agricoles, les zones humides, les haies et les talus. Il est opposable aux administrations, aux promoteurs, aux particuliers qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment, ou tout autre aménagement urbain.



© Claude Burannic

Le PLU fixe les règles d'urbanisme pour les projets des 10 ans à venir

Il fixe les axes d'évolution de tous les aspects de la vie de la Commune dans un projet global **pour les 10 ans à venir** avec comme souci le développement durable pour les générations qui suivront.

L'élaboration du PLU est très encadrée d'une part par les lois, par exemple la loi littoral dont on parle beaucoup sur la commune, elle n'est pas la seule, mais aussi les règles

établies à l'échelle de l'Ouest Cornouaille (le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Cornouaille du SIOCA approuvé en 2015, ou de la CCPBS, le Programme local de l'habitat ou de l'État, le Plan de Prévention des Risques Littoraux).

2. Un long processus, une procédure très encadrée

Une procédure très encadrée qui peut se traduire par une liberté surveillée.

Encadrée parce que le PLU doit se conformer à toute une série de lois : SRU (Solidarité et au Revouvellement Urbain – Décembre 2010), Grenelles (août 2009 et juillet 2010), ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué – Mars 2014), Littoral (janvier 1986), ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique – Novembre 2018...). Le PLU doit également être en cohérence avec les documents établis par les intercommunalités : Plan Local de l'Habitat et Schéma de Cohérence Territoriale notamment.

Encadrée également dans sa forme et son contenu qui doivent respecter une trame nationale et comporter des annexes obligatoires tels que les inventaires agricoles, zones humides...

L'élaboration du PLU doit non seulement tenir compte de ces inventaires mais également préciser les mesures de protections retenues. D'autres annexes telles que les schémas d'assainissement et eaux pluviales permettent de vérifier la cohérence des aménagements.

Liberté surveillée car le PLU doit obtenir l'avis de personnes publiques associées (Services de l'Etat, CCPBS, SIOCA, Département, Communes limitrophes, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie...).

Il apparaît important de mettre l'accent sur quelques éléments qui expliquent certaines évolutions du PLU qui s'imposent à la commune.

Les lois Grenelles de l'environnement imposent une gestion économe des sols, des réductions de gaspillage du foncier et incite à densifier sans s'étaler (tous les sept ans l'équivalent d'un département moyen est urbanisé en France). Nous nous devons de prendre les mesures inversant ou pour le moins limitant cette tendance, en utilisant en priorité le foncier disponible au sein des agglomérations existantes.

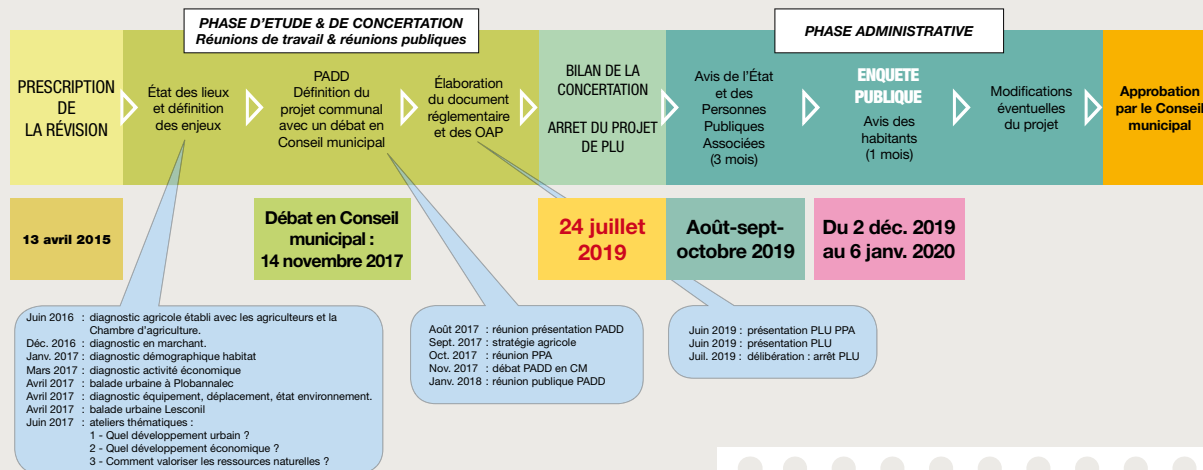
La loi littoral n'autorise les extensions d'urbanisation qu'en continuité de l'urbanisation existante, avec des règles précises, et interdit toute construction dans les hameaux. L'application très stricte de cette loi pose actuellement quelques difficultés que la loi ELAN a tenté de régler en apportant des possibilités de définition plus souples des

zones constructibles, mais celles-ci doivent être validées au niveau des Schémas de Cohérences Territoriales (Scot). Le Sioca s'est saisi de cette problématique qui vient d'être mise à l'étude, les élus de la commune seront très attentifs à ce travail.

Pour mémoire le PLU doit également prendre en compte bien évidemment les contraintes liées au PPRLPPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux).

En résumé, Oui la commune est libre d'élaborer son PLU mais avec un encadrement très strict de la part de l'Etat, notamment en ce qui concerne la définition des zones constructibles.

Plusieurs des lois citées précédemment renforcent également les objectifs d'habitat social et de mixité sociale. Dans le PLU de notre commune cela se traduit dans les objectifs fixés notamment dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui sont établies pour les zones pouvant recevoir plusieurs constructions. Ces OAP intègrent outre le pourcentage de logement sociaux, les densités de constructions, les liaisons douces, les accès et les aménagements paysagers minimum à respecter.



3. Un contexte qui évolue en permanence

Permis accordés, permis refusés par le Préfet : un durcissement dans la posture de l'Etat, de 2013 à aujourd'hui.

Les conditions dans lesquelles la commune peut accorder un permis de construire ont considérablement évolué depuis quelques années.

Le PLU précédent modifié en 2010 avait classé en zone constructible la plupart des hameaux de la commune. En 2013, Monsieur le Préfet a communiqué à la commune, comme à ses voisins, un document qui restreignait la constructibilité dans ces hameaux, du fait de l'application de la loi littoral votée en 1986 et de la jurisprudence.

Depuis peu, plusieurs permis accordés par la commune dans des hameaux ont fait l'objet d'un recours de la part de Monsieur le Préfet, qui invoque la loi littoral et également le projet de PLU... qui ne peut que respecter la loi littoral. On note ainsi un durcissement très net de la posture de l'Etat.

4. Les grands axes du projet de PLU

Stratégique et réglementaire, le PLU projette le développement de la commune et son organisation pour les dix prochaines années, en application des grands principes de développement durable, par exemple :

- > **Permettre une poursuite de la croissance de la population** de 0,5% par an (comme actuellement), en prévoyant la construction de 250 logements d'ici 2029, et en cherchant à accueillir de jeunes ménages, notamment dans les secteurs centraux de Lesconil (Hôtel de la Plage, rue du G^{al} de Gaulle,...) et de Plobannalec (Park Minn, Kérivin, Gorrequer...)
- > **Recentrer le développement dans les bourgs** de Plobannalec et de Lesconil en économisant l'espace/espace, au plus près des commerces et des services.
- > **Organiser l'espace économique** portuaire, prévoir le développement artisanal de la zone de Quélarn, préserver strictement l'espace économique agricole.
- > **Préserver les linéaires de commerce** existants.
- > **Protéger et mettre en valeur la richesse du patrimoine bâti**, promouvoir une architecture contemporaine.
- > **Assurer une stricte protection** des zones humides et de haies et talus pour la **biodiversité**, préserver les espaces boisés et les arbres remarquables, protéger les espaces remarquables, notamment en bord de mer.

En conclusion, rappelons que l'enquête publique du PLU, prévue du 2 décembre 2019 au 6 janvier 2020, permettra aux personnes qui le souhaitent de s'exprimer auprès du commissaire enquêteur. C'est un exercice de démocratie directe prévu pour vous permettre de vous exprimer.

Le commissaire enquêteur remettra ensuite, en toute indépendance, ses conclusions, recommandations ou prescriptions qui s'imposeront.

Deux nouveaux agents communaux



Thérèse EVEILLARD a pris les fonctions de Directeur Général des Services le 26 août 2019, à la suite du départ de Delphine Le Guellec. L'ancienne DGS a retrouvé en juin le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale du Finistère en qualité de responsable du centre d'appui aux collectivités.

Originaire de la région nantaise, Thérèse EVEILLARD y a fait des études d'architecture puis le 3^e cycle de l'Institut Supérieur du Management d'Audencia Nantes. Elle a commencé sa carrière dans les filiales immobilières du groupe Caisse des Dépôts et Consignations à Tours où elle a exercé pendant plus de 10 ans dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage publique et le conseil aux collectivités.

En 2006 elle intègre la fonction publique territoriale en qualité d'ingénieur à la direction des lycées de la Région Centre. Son dernier poste était celui de Directeur des Services Techniques à Sallanches en Haute Savoie.

C'est le goût pour la commune de Plobannalec-Lesconil qui l'y a conduite naturellement et elle est très heureuse de pouvoir vivre dans un pays si

beau et si préservé. Sa mission s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées tant dans le domaine de l'encadrement des équipes que dans la conduite des projets.

Johan PUSEY a pris ses fonctions d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) au sein du personnel communal de Plobannalec-Lesconil le 1^{er} septembre 2019.

Il a débuté sa carrière dans la fonction publique en mai 2016, à la ville de Paimpol. Il assurait, entre autre, la gestion des droits de place (marché, fête foraine, ...), le contrôle du stationnement et l'aide technique dans l'organisation des festivités.

Dans les principales missions qui lui sont désormais confiées, on trouve : la gestion des droits de place (marchés, cirques, ...), le contrôle de la circulation et du stationnement des véhicules (y compris les engins à deux roues), ainsi que la surveillance en matière de santé publique (jet de mégots ou de détritres, ...).

Johan PUSEY sera aussi une aide précieuse pour la tenue des nombreuses animations et festivités que notre commune a la chance de mettre en œuvre.

Inizan : le nouveau centre de secours

Depuis plus d'un an, les deux centres de secours de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil, travaillent ensemble sur le projet de la nouvelle caserne. Sur proposition des pompiers, ce nouveau centre de secours s'appellera INIZAN et fait partie de la Compagnie de Douarnenez. Le centre sera opérationnel à partir de la mi-janvier 2020.

Un nouveau lieu

Le centre de secours se situe au lieu dit Kerhervant à Loctudy à la limite de notre commune. La nouvelle caserne noire et blanche est divisée sur rez-de-chaussée et étage », la partie rdc comprend la remise des véhicules, le local de réception des alertes, les vestiaires hommes et femmes, les vestiaires sauveteurs côtiers, les sanitaires, le local habillement, le local petits matériels, le local décrottage, séchoir et sas matériels divers. A l'étage bureau cdc et bureau polyvalent, salle de cours, bureau amicale et la salle de sport. Les moyens d'intervention du centre de secours sont : ambulance de secours et d'assistance aux victimes, 1 fourgon pompe-tonne, 1 véhicule tout usage, 1 véhicule léger utilitaire, 1 bateau léger de sauvetage et 1 motopompe remorquable. Un foyer et une terrasse pour la détente et favoriser la cohésion de groupe, ainsi que 2 chambres pour les gardes. En effet le nombre d'interventions sera plus nombreux.

Merci aux maires de Loctudy et de Plobanna-



Les véhicules du centre de secours de PL

lec-Lesconil ainsi qu'au SDIS pour leur investissement dans ce projet.

Une nouvelle organisation d'équipe

Les pompiers des 2 CIS travaillent ensemble depuis plus d'un an en se retrouvant tous les mois pour formations de maintien des acquis qui sont obligatoires pour être opérationnels dans l'année suivante. Ils interviennent en commun sur les différentes missions qui leur sont confiées... Et depuis plus d'un an, les rencontres se font plus profondément afin de créer une cohésion d'équipe. Cela représente une quarantaine de pompiers, 12 femmes, 32 hommes qui seront dirigés par Philippe Kervec, le chef de centre, secondé par son adjoint, Louis-Pierre Struillou. Ils tourneront à 4 équipes soit une semaine de garde par mois. Les personnes intéressées peuvent déjà prendre contact avec le chef de centre au 06 75 07 61 61.

Les diverses interventions

En 2018, les pompiers se sont déplacés 318 fois, que ce soit sur la commune ou en renfort.

Les sorties les plus fréquentes sont pour le secours à la personne pour 70% ; puis cela se partage entre les feux, les interventions diverses (inondation...), les accidents de circulation ; le secours nautique...

L'amicale des pompiers

N'oublions pas que les pompiers d'Inizan sont tous des volontaires. Il n'y a ni professionnel, ni militaire. Chacun a sa vie de famille, a

son travail qu'ils retrouvent après chaque intervention. Ils peuvent passer une nuit sur un feu, et repartir travailler le matin, c'est ça le quotidien du pompier. L'emploi du temps est chargé entre leurs entraînements, leurs formations, leur famille, leur travail et les interventions. Un bon moral, la cohésion d'équipe sont nécessaires pour trouver un équilibre à cette vie choisie. L'amicale des pompiers, comme son nom l'indique, répond à cette demande de convivialité, d'entraide et de solidarité. C'est association loi 1901 à but non lucratif, qui permet d'amener une vie dans le centre : un repas pour la sainte Barbe, un café-croissant après des interventions difficiles, un parcours sportif, un temps au « foyer » pour échanger, se ressourcer... Elle a aussi un rôle social : participer à l'arbre de Noël des enfants, un accompagnement aux familles, une aide pour les pompiers actifs et retraités.

Elle est financée par des dons qui sont parfois laissés après des interventions mais surtout par les calendriers qui vous sont proposés.

Maxime Signorino

La Commune vient de connaître un nouveau drame avec le décès accidentel de Maxime Signorino, jeune pompier volontaire de la Commune. Elle s'associe à la douleur de sa famille, de ses proches, de ses amis et collègues du centre de secours.

LE MOT DE LA MINORITÉ I UR GER GANT AR BIHANNIVER

De l'intérêt des débats

Depuis 3 ans, la municipalité prépare le nouveau P.L.U.

Nous connaissons les réglementations imposées, cependant au cours du travail de révision nous avons demandé à considérer ces remarques :

- > Faciliter l'installation des jeunes actifs sur la commune pour ne pas augmenter la gentrification indéniable qui s'observe sur le littoral
- > Permettre une plus grande créativité architecturale : le guide architectural doit-il réglementer ou conseiller ?
- > S'interroger sur la pertinence de la création d'une salle «d'Interprétation de la Maritimité» au-dessus de la Coop Maritime ? Un enjeu public ou privé ?

> L'Hôtel des Dunes : laisser, côté sud de l'établissement et en deçà des habitations existantes de part et d'autre sur la dune, une zone Naturelle « N » et Non Naturelle SENSIBLE « NS ». Cette délimitation permet des aménagements nécessaires à la relance d'une activité de qualité pour cet hôtel. La majeure partie de la dune restant en zone Naturelle NS. Notre proposition, raisonnable, préserve ce lieu magnifique tout en laissant s'épanouir une activité créatrice d'emplois et de rayonnement touristique pour notre commune.

Vous l'avez lu dans la presse, nous avons dû faire face à du mépris suite à nos observations sur le PLU. Le mail que nous avons reçu de la part du conseiller Délégué aux Relations Extérieures nous a douloureusement marqués et choqués. Les propos étaient

violents : «Pisse-froid » «violent l'expression du vote démocratique » «mépris de ceux qui n'écourent rien ». Suite à ces propos, Il nous a fallu des mois pour obtenir de timides excuses. Nous croyons au débat démocratique dans le respect de chacun.

Aujourd'hui, vous, habitants de Plobannalec-Lesconil pouvez donner votre avis sur ce nouveau PLU. L'enquête publique début décembre est la seule alternative qui vous est possible pour faire part de vos remarques. Il faut vous saisir de ce droit à la parole.

Les élus de la Minorité :
Franciane Durand
Jean-Yves Helou
Françoise Jacques-Conan
Dominique Mevel
Guylhaine Calvez

NOVEMBRE

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Di 3	Concours hippique CSO/ Equifun niveau club / poney	10h – 17h	Centre équestre de Kervignon	Amicale du centre équestre
Di 16	Cinéma	19h	Sémaphore	Clap !

DÉCEMBRE

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Sa 7 > Di 8	Marché de Noël	10h – 19h	Salle omnisports	Comité de Jumelage
Di 15	Cinéma	15h30	Espace jeunes	Clap !
Sa 21	Père Noël maritime	17h	Port de Lesconil	Bag Leskon

EN BREF | BERR-HA-BERR

La visite des pompiers pour le calendrier

Les pompiers débiteront leurs tournées de calendriers à la mi-novembre avec leurs collègues de Loctudy. Tout pompier qui se présentera sera en tenue et en capacité de vous montrer sa carte officielle et sera sur le trombinoscope du calendrier.

Les détecteurs d'incendie

L'intoxication par la fumée est la première cause de mortalité dans les incendies. Le détecteur d'incendie est obligatoire dans les maisons depuis le 8 mars 2015. Le SDIS 29 nous rappelle : « La fumée tue, le détecteur sauve. Equipez-vous ! »



UNE IDÉE GOURMANDE | UR SOÑJ LIPOUS

Cake aux langoustines

- > 180 g de langoustines
- > 50 g de concentré de tomates
- > 60 g de crème fraîche liquide
- > 90 g de gruyère râpé
- > 30 g d'oignon
- > 4 oeufs
- > sel, poivre, persil ou algues séchées.

Mixer l'oignon avec les oeufs, le concentré de tomates, la crème, le gruyère.

Saler, poivrer avec les herbes souhaitées.

Puis rajouter les langoustines décortiquées et mixer légèrement afin de garder de la matière.

Mettre dans un moule à cake beurré ou en silicone au four à 160° entre 20 à 30 min à surveiller.

Servir frais accompagné d'une mayonnaise autour d'une salade, ou à l'apéritif en forme de petits bouchons.

Bon appétit !

Isabelle



Avis aux cuisiniers et aux cuisinières (amateurs) de la commune !

Dans chacun des numéros de ce magazine vous trouverez une recette concoctée par un habitant de Plobannalec-Lesconil. Notre commune regorge de talents, il est important de pouvoir les mettre en valeur et de leur donner la possibilité de partager leur passion pour l'art de la cuisine. Alors si vous avez une ou plusieurs recettes qu'il vous plairait de partager, n'hésitez pas ! Déposez-la en mairie ou transmettez-la à l'élue(e) de votre choix, nous nous ferons un plaisir de la publier.

PROVERBE KRENNLAVAR

karrig a dro, a denn Bro,
karrig a red, ne bad ket.

*Petite charrette
qui roule fait du chemin,
petite charrette
qui court ne dure point.*

KANNADIG

LE JOURNAL DE
PLOBANNALEC-LESCONIL
NOVEMBRE 2019 · N°9

Directeur de la publication
Bruno Jullien

Crédit photo
Commune de Plobannalec-Lesconil
sauf mention contraire

Conception graphique et réalisation
GéDéZ'ailes communication · Quimper

Impression
Cloître Imprimeur · St-Thonan (29)
Imprimé à 2000 exemplaires
sur du papier certifié PEFC
issu de forêts gérées durablement.

**MAIRIE DE
PLOBANNALEC LESCONIL
TI-KËR PORNALÉG-LESCONIL**
Tél: 02 98 82 20 22
Fax: 02 98 82 24 20
1, rue de la Mairie · BP 25
29740 - Plobannalec-Lesconil
www.plobannalec-lesconil.com

